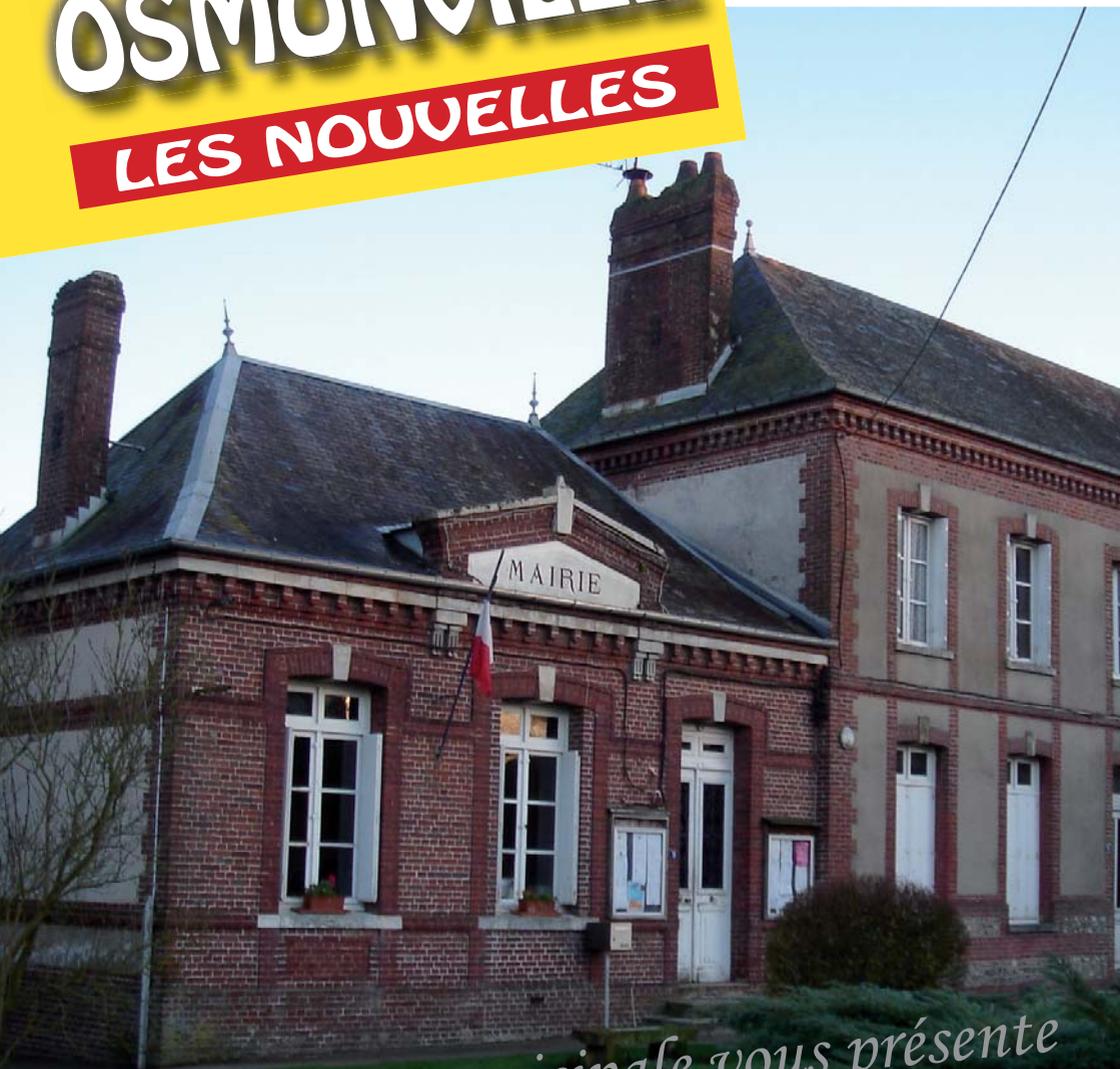


SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°1
Jan 2009



Toute l'équipe municipale vous présente
ses meilleurs voeux pour **2009**

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

SOMMAIRE

N°1
Jan 2009

Madame, Monsieur

Voici le 1er numéro tant attendu du journal d'informations municipales.

Je ne doute pas que vous aurez grand plaisir à le lire. Ce journal est rédigé par les élus composant la commission communication. Nous avons voulu qu'il soit le plus complet possible. Il témoigne la fidélité des engagements pris par l'équipe municipale qui m'entoure.



La vie municipale

page 1



La vie associative

page 9



La vie scolaire

page 15



Infos pratiques

page 17



En bref ...

page 23

Comme nous l'avons souhaité, ce bulletin retrace la vie communale, les décisions essentielles du conseil municipal, les activités des associations relatées par leur Président, les informations pratiques ... tout ce qui fait de Saint Martin Osmonville un village où il fait bon vivre.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et remercie tous les bénévoles des associations qui s'investissent pour servir notre commune, notre personnel communal qui accomplit son travail dans l'intérêt de tous les habitants, les enseignants qui ont la charge de nos enfants.

L'année 2008 a vu un certain nombre de travaux réalisés. L'église a retrouvé son éclat grâce à l'enlèvement des m³ de fientes et au grand nettoyage intérieur, des travaux de confortement de la voirie par la reprise des nids de poules, le dérasement d'accotements, la réfection de la voirie du val mesnier, divers travaux d'entretien dans les écoles, et au delà de ces éléments très visibles, les actions se traduisent aussi par des études concernant le futur projet d'école, l'éclairage public et sa maintenance, ...

En 2009, notre principal chantier est celui de l'école primaire et nous aurons encore de gros dossiers concernant la voirie.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi afin de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009.

Carole HAIMONET
Maire.



Meilleurs voeux 2009

Le Conseil Municipal se réunit en moyenne une fois par mois. Ces réunions sont ouvertes au public et les comptes-rendus sont affichés en Mairie.

Les Commissions Communales constituées, chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, se réunissent quant à elles autant de fois que nécessaire afin d'assurer le bon déroulement et le suivi des dossiers.

Composition des commissions

Commission des finances

Carole HAIMONET
Georgina DIEUTRE
Yvan CARRETIER
Olivier VAN DER BRUGGEN
Michael DUPONT
Christelle AUVRAY
Gaëtan DUSSAUX

Commission des affaires scolaires

Carole HAIMONET
Georgina DIEUTRE,
Christophe BRETON
Valérie CORREIA,
Jean-Marie GENTY
Nathalie HINFRAY

Commission des travaux

Carole HAIMONET
Olivier VAN DER BRUGGEN
Florent HAUTEFFEUILLE
Christophe LASNE
Jean-Marie GENTY
Jérôme DIEUTRE

Commission voirie et gestion du cimetière

Carole HAIMONET
Yvan CARRETIER
Florent HAUTEFFEUILLE
Christophe LASNE
Nathalie HINFRAY
Isabelle DELESTRE
Michael DUPONT

L'équipe municipale



Maire



1^{er} adjointe



2^{ème} adjoint



3^{ème} adjoint



Composition des commissions (suite)

Commission communication

Carole HAIMONET
Yvan CARRETIER
Georgina DIEUTRE
Gaëtan DUSSAUX
Christelle AUVRAY
Nathalie HINFRAY

Commission des affaires sociales

Carole HAIMONET
Georgina DIEUTRE
Olivier VAN DER BRUGGEN
Yvan CARRETIER
Isabelle DELESTRE
Christelle AUVRAY
Valérie CORREIA

Délégués des syndicats

SIAEPA (syndicat des eaux)

Membres Titulaires :

Florent HAUTEFEUILLE
Gaëtan DUSSAUX

Membres Suppléants :

Olivier VAN DER BRUGGEN
Isabelle DELESTRE

Syndicat du collègue

Membres Titulaires :

Christophe BRETON
Christelle AUVRAY
Jérôme DIEUTRE

Membres Suppléants :

Valérie CORREIA
Isabelle DELESTRE
Carole HAIMONET

Syndicat d'électricité :

Membres Titulaires :

Carole HAIMONET
Christophe LASNE

Membre Suppléant :

Yvan CARRETIER

Syndicat des

Bassins Versant :

Membre Titulaire :

Michael DUPONT

Membre Suppléant :

Jean-Marie GENTY

Travaux et projets en cours

La voirie

Au début de l'été 2008, la totalité des « nids de poules » recensés sur la Commune a été reprise.

Ces travaux de confortement permettent d'étaler dans le temps le financement des travaux de réfection de voirie. En effet, pour certains secteurs, ces travaux d'entretien suffiront à pérenniser le revêtement en place, sur d'autres secteurs, notamment le VAL MESNIER et le MAURAY, l'état des routes nécessite d'engager des travaux plus lourds (au titre de l'investissement).

La priorité a été donnée au secteur du VAL MESNIER (estimation des travaux 22 060 € HT). La demande de subventions ayant reçu un avis favorable de l'État et du Conseil Général, l'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été lancé avec une date de remise des offres au 21 novembre 2008

A l'issue de la réception des offres, les plis sont ouverts et analysés afin de nommer l'entreprise adjudicataire. Celle-ci est intervenue courant décembre. Les travaux sont maintenant terminés..

Le chemin vert

Les travaux d'élargissement de la voie et d'effacement des réseaux sont en cours. Les travaux sont prévus par le S.I.E.R pour le 1er trimestre 2009 compte tenu du retard pris par France TELECOM.

L'estimation des dépenses pour ces travaux est de 56 690. 40 € réparties entre le syndicat départemental d'énergie, le SIER et la Commune.



La participation de la Commune s'élève à 29 773.60 € (hors mâts d'éclairage) comprenant : les réseaux électriques, les câblages d'éclairage public, le préfinancement de TVA et le génie civil du réseau téléphone

L'éclairage public

Une campagne de contrôle de l'éclairage public a été menée et une réflexion est engagée sur certains secteurs de la commune - trop ou trop peu éclairés - de même qu'une démarche visant à revoir les coûts de fonctionnement et la maintenance du matériel.

La protection incendie - Mise en conformité

La totalité des extincteurs communaux a été contrôlée.

Le SDIS a effectué le contrôle annuel des points d'eau. Sur la BOISSIERE un poteau est à remplacer sur 2009. Les demandes de subventions sont en cours.

Les aménagements hydrauliques



Dans le cadre du Syndicat des Bassins versants, des aménagements hydrauliques sont prévus sur LA SALLE et le VAL MESNIER.

Ces travaux ont été réalisés au VAL MESNIER, il reste à mettre en œuvre les plantations (la période actuelle étant peu propice).

Ce bassin versant permettra de recueillir les eaux de ruissellement issues des plaines situées en amont qui drainent, lors des fortes pluies, un important volume d'eau générant des dégâts significatifs sur les parties en contre bas, notamment sur la voirie. Les eaux seront donc ainsi stockées puis infiltrées.

L'église

L'église de Saint Martin Osmonville a été « libérée » des pigeons ! Les volatiles ont été chassés et des grilles ont été posées. Même s'ils ont tourné quelques temps incrédules, il semble qu'aujourd'hui nos amis les pigeons aient changé de domicile !

A l'intérieur, un grand nettoyage a été nécessaire. Balais, brosses et chiffons, huile de coude et bonnes volontés ont permis de rendre à notre belle et riche Eglise un peu de sa prestance. De plus, les vitraux dégradés ont été remplacés.

Et si nous ouvrons notre Eglise ?

Une ou deux fois par semaine à ceux qui souhaitent s'y recueillir, la contempler, l'entretenir !

Néanmoins, pour conserver notre patrimoine, des travaux sont nécessaires.

En effet, sans entretien ni utilisation depuis longtemps, certaines pièces des mécanismes de l'horloge sont usées, une cloche est fêlée, un pignon est fissuré (un périmètre de sécurité est mis en place), le beffroi est à contrôler, autant d'éléments





Les pigeons ont été chassés de l'église



Avant



Après

qui aujourd'hui, pour des raisons de sécurité évidentes, ne permettent pas d'actionner les cloches.

Ainsi, un projet de rénovation de l'église a été présenté comprenant :

Travaux	Montant HT
Réparation du pignon	12 784.51 €
Réparation de l'horloge électrique et de la sonnerie	4 719.00 €
Installation d'un coffret paratonnerre et pose de câble en souterrain	2 535.60 €
Dépose, refonte et repose des cloches	11 629.00 €

Pour ces travaux, une demande d'aide financière est en cours auprès de l'Etat et du Département.

Le projet de nouvelle école primaire

Compte tenu de l'ancienneté des bâtiments et du nombre croissant d'élèves scolarisés à l'école (112 actuellement), un projet d'école est à l'étude depuis plusieurs mois sur la base de deux scénarii. Le premier, la réhabilitation et extension des bâtiments actuels, le second la construction d'une nouvelle école près de la maternelle.

Le choix s'oriente vers le second scénario qui constituerait ainsi un réel pôle scolaire et qui, à plus d'un titre, rendrait plus confortable la vie à l'école des enfants, des enseignants, voire des parents. Néanmoins, même si ce projet semble répondre aux attentes des petits et des grands, sa réalisation reste suspendue au complément d'information sur sa faisabilité et notamment aux résultats des études.

Union Sportive de Saint-Martin-Osmonville

Le club de football de Saint Martin Osmonville a 8 équipes :

- 1 équipe de Baby (10 joueurs)
- 1 équipe de Débutants (10 joueurs)
- 2 équipes poussins (20 joueurs)
- 1 équipe Benjamins (10 joueurs)
- 1 équipe 13 ans (10 joueurs)
- 1 équipe matin seniors (15 joueurs)
- 1 équipe Vétérans seniors (18 joueurs)

Le Bureau est composé de :

- 1 Président : Mr Lasne Christophe
- 1 vice Président : Mr Carretier Yvan
- 1 Trésorier : Mr Lemarié Philippe
- 1 Secrétaire : Melle Sevestre Sabrina
- 1 Président d'honneur : Mr Delande Christian

Les dirigeants du club sont :

- Mr Duhamel Bruno et Mr Dupont Mickael pour les Baby
- Mr Lasne Christophe et Mr Bunel Jean-Marc pour les Débutants
- Mr Carretier Yvan et Mr Broquet Tony pour les Poussins
- Mr Lebas Emmanuel et Mr Lemarié Philippe pour les benjamins
- Mr Hautefeuille Florent et Mr carretier Yvan pour les moins de 13ans
- Mr Dupont Mickael pour les matins
- Mr Lasne Christophe et Mr Hautefeuille Florent pour les vétérans

Les entraînements :

- Mrs Bunel Jean-Marc, Auvray Mickael et Correia José assurent

Débutants



Poussins



Benjamins



13 ans



Seniors



Vétérans



l'entraînement des débutants et des poussins le mercredi de 16h00 à 17h30.

- Mrs Lemarié Philippe et lebas Emmanuel assurent l'entraînement des benjamins et des moins de 13 ans le mercredi de 16h00 à 17h30.

- L'entraînement des seniors se déroule le jeudi à partir de 19h00.

Le programme du club pour l'année 2008/2009 :

- Calendriers avec toutes les équipes du club. (fin d'année 2008).

- Tombola de Noël avec de beaux lots à gagner (PSP ou Nintendo Ds ou DVD automobile ou GPS, cadre photos numérique.....)

- Tournoi de six prévu le Dimanche de la Pentecôte .

- Un repas (soit Barbecue en Juin ou repas dansant à la salle des fêtes) :à déterminer avec les licenciés.

- Une journée porte ouverte « football » permettant aux enfants du village et des alentours une initiation du football.

Le club recrute des joueurs mais aussi des dirigeants pour encadrer nos jeunes qui sont très nombreux (environ 60 enfants).

Pour tous renseignements, contacter **Mr Lasne Christophe** au **02.32.80.16.15.**

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Martin-Osmonville vous propose des manifestations tout le long de l'année pour les petits comme pour les grands.

Le comité est composé de :

- Georgina Dieutre, Présidente
- Didier Haimonet, Trésorier
- Anne-Marie Dranguet, Secrétaire
- Jérôme Dieutre, Vice-Trésorier
- Mickaël Dranguet, Membre du bureau
- Carole Haimonet, Membre du bureau
- Serge Cheval, Membre du bureau
- Christian Porion, Membre du bureau
- Hervé Laboulais Membre du bureau.

Le calendrier des diverses manifestations vous sera distribué courant Janvier dans vos boites aux lettres. Mais de manière certaine, nous organiserons : Loto, chasse à l'oeuf, poule aux dominos, voyages, concours des maisons illuminées, foire à tout, repas champêtre, 14 Juillet avec un dépôt de gerbe, jeux pour les enfants suivis d'une soirée grillade, d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice.

Le comité des fêtes met tout en oeuvre pour animer le village. La dernière manifestation organisée a eu lieu en Octobre, il s'agissait de la poule aux dominos.

Vous pouvez contacter Georgina Dieutre au 02 32 80 24 30.

Halloween

Depuis de nombreuses années, sorcières, sorciers et monstres en tout genre sont à l'honneur et parcourent les rue de Saint-



Martin-Osmonville au moment d'Halloween.

Ce sont trois mamas bénévoles qui organisent cette fête : Edith Lestroubac, Anne-Marie Dranguet et Georgina Dieutre. Tout est mis en oeuvre pour que cet après-midi festif et récréatif soit un grand succès. Des récompenses sont attribuées avec l'aide de nombreux donateurs et sont élus à cette occasion les meilleurs déguisements et les plus beaux dessins. Cet après-midi pas comme les autres ne serait pas possible à organiser sans les mamans qui préparent l'ensemble des gateaux et contribuent à ce qu'une centaine de petits monstres passent un agréable moment. C'est agréable de voir qu'à Saint-Martin, l'engouement de cette fête reste intacte.

Les anciens combattants

Le 11 novembre

Les Anciens combattants se sont retrouvés au Monument aux morts mardi 11 novembre aux côtés de la population et des élus pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur.

Les enfants ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité et ont chanté la Marseillaise sous la houlette de Georgina DIEUTRE. Après l'allocution du maire, Carole HAIMONET, Pierre HANZARD a remis la croix du djebel et la médaille du mérite à Monsieur ANTIL, porte drapeau, pour ses actions militantes au sein de l'association des Anciens Combattants.

Honneur à Mr Antil et Mr Bunel



Le club de l'amitié

Le club de l'amitié fut créé en 1987 par monsieur Roger NEVEU. En 1997, il me demanda d'être Président à sa place, depuis je m'efforce d'en assurer l'organisation dans la bonne ambiance, réunions mensuelles avec goûter, loto, théâtre, sortie etc... et le repas annuel de janvier qui regroupe 95 adhérents.

Nous avons quelques amis de St saëns et rocquemont, mais toutes ces personnes sont des anciens de st martin.



J'invite ceux qui ne font pas encore parti de notre club à venir nous y rejoindre le 14 janvier TEL.02.35.34.38.81.

Quant à ma place de Président, je souhaite trouver un remplaçant vu mon âge, je commence à me fatiguer.

Fernand Brument

Suppression des cours le samedi matin, mise en place de l'aide personnalisée, modifications des horaires.

Pour la rentrée 2008/2009, les écoles de Saint Martin Osmonville ont vu leurs horaires modifiés en raison de la suppression des cours le samedi matin et de la mise en place de l'aide personnalisée obligatoire.

Les enfants commencent donc 15 minutes plus tôt le matin et finissent 15 minutes plus tard le soir (avec un écart de 5 minutes pour l'école maternelle). La semaine se déroule sur 4 journées de 6 heures.

L'aide personnalisée est organisée après les repas entre 12h45 et 13h15 et sera dispensée à tous les élèves.

Travaux d'entretien

Divers travaux ont été réalisés au sein des écoles :

Maternelle :

- Séparation filles/garçons dans les toilettes,
- Remplacement de double vitrage,
- Réparation de la porte d'entrée,
- Fermeture du préau à l'étude.

Primaire :

- Marquage au sol de jeux,
- Acquisition de mobilier (chaises et tables),
- Achat et pose d'un radiateur électrique dans la classe de CP,
- Mise à jour du plan d'évacuation des locaux,
- Mise en réseau des imprimantes
- Accès internet dans la salle multimédia

■ Et nous remercions tous les parents pour leurs dons de matériel.

Dans les sanitaires : remplacement des faux-plafonds et des vitrages cassés.

Transport scolaire

Le car scolaire effectue 3 trajets (matin et soir) afin d'acheminer les enfants de la commune les plus éloignés, de leur domicile aux écoles.

Arrivée à échéance en juillet 2008, la convention de mise en œuvre du transport scolaire entre le Département et la Régie de transport a été renouvelée.

Le spectacle de Noël

Organisation de la fête de Noël pour les enfants des écoles

La Commune s'est investie cette année encore dans les festivités de Noël :

- Un spectacle pour les enfants qui a eu lieu à la salle des fêtes le 19 décembre 2008,
- Un Père Noël qui a gâté les enfants en proposant au choix : en primaire : livre ou places de Cinéma (St Saëns) et en maternelle : livre ou jouet et des friandises offertes par le comité des fêtes,
- Des illuminations dans le centre bourg qui ont marqué ces fêtes de fin d'année avec l'installation de 2 décors sur lampadaires (1 sur la place et 1 en face du restaurant).



Les assistantes maternelles

Madame Allais Carine
627, le Bosc-Tillot
Tel : 02 32 80 11 71

Madame Aublin Fabienne
6, route de Buchy
Tel : 02 35 34 51 99

Madame Auvray Carole
1, rue du Foyer
Tel : 02 32 80 41 89

Madame Bukowski Monique
5, route de la Libération
Tel : 02 35 69 36 70

Madame Cheval Marie-José
Hameau de Bréquigny
Tel : 02 35 34 15 22

Madame Corrêia Valérie
Hameau de Bréquigny
Tel : 02 35 60 96 44

Madame Cozette Elisabeth
2, chemin vert
Tel : 02 35 59 16 35
Portable : 06 19 62 81 34

Madame Feray Magali
76, route de Bréquigny
Tel : 02 35 34 84 12

Madame Hautefeuille Laurette
23, route de la Libération
Tel : 02 35 34 18 63
Portable : 06 68 11 25 51

Madame Legrand Céline
384, route des Buhots
Tel : 02 32 80 37 94
Portable : 06 06 54 26 74

Madame Payelle Claudine
298, route de l'intérieur de la
Prée
Tel : 02 35 34 41 59

Madame Ridel Nathalie
4, chemin de la Varenne
Tel : 02 35 34 87 45

Madame Roussignol Colette
204, route des Buhots
Tel : 02 35 34 52 50

*Source : PMI de SAINT-SAENS - mise à jour du
21/05/2008*

Combien ça coûte ?

Location salle des fêtes

Tarifs commune

1 journée = 200.00€

2 jours = 235.00€

vin d'honneur = 67.00€

Tarifs hors commune

1 journée = 270.00€

2 jours = 320.00€

vin d'honneur = 100.00

location des couverts = 0.76€

arrhes à la réservation = 61.00€

caution = 60€

Tarifs cantine

enfant = 2.15€

adulte = 2.60€

Tarifs garderie

1 h = 2.28€

1/2h = 1.14€

1/4h = 0.57€

Réglementation sur les nuisances sonores

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics, Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet.

Réglementation sur les animaux domestiques et les chiens dangereux

Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine qu'autant qu'ils sont fermement et solidement tenus en laisse. Les chiens de toutes tailles réputés mordeurs ou agressifs doivent être muselés, même tenus en laisse.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence.

Horaire du car Véolia

Ligne 71- Neufchâtel en Bray - Rouen, Halte routière, appliqués depuis le 10 novembre 2008

Départ : Saint Martin	6.45	7.17	8.30	10.22	12.22	13.30	15.22
Arrivée : Rouen	7.35	8.45	9.10	11.30	13.30	14.10	16.30

Départ : Rouen	9.00	11.00	12.00	13.15	16,30	17.15	18.00
Arrivée : Saint-Martin	9.58	11.53	12.40	13.55	17.15	18.25	19.10



Les artisans de la commune

■ Taxi - Transports - Voyages : **HUE Michel**

299 rue de l'Intérieur - la Prée

02 35 34 52 94

■ Revêtement de sol : **BERNADOU Bernard**

412 Hameau La Salle

02 35 34 52 74

■ Travaux de Couverture : **FERET René**

Le Pont du Thil

02 35 34 54 67

■ Installation d'équipement thermique - Ramonage : **MORISSET**

Jacques

Hameau la Prée

02 35 34 57 14

■ Accueil des personnes âgées : **Résidence du vieux puits**

La Salle

02 35 34 16 82

■ Travaux de maçonnerie générale : **DOUCET Gérard**

Le Bourg

02 35 34 55 06

■ Restaurant : **SANTUS - SARL - Auberge de la Varenne**

4 Route de la Libération

02 35 34 13 80

■ Garagiste - Entretien et réparation de véhicules : **RADE**

Dominique

15 Route de la Libération

02 35 34 14 55

■ Travaux de maçonnerie générale : **CHARLES FOURNEAUX Mar-tine**

5b Route de St Saëns
02 32 80 11 78

■ Travaux de maçonnerie générale : **DEMIREL Ahmet**

Rue du Stade
02 32 80 25 90

■ Transports Routiers : **TRANSPORTS RENAULT - SARL**

5 Rue du Stade
02 35 32 10 55

■ Transports Routiers : **RAISENNE TRANSPORTS - SARL**

599 Route du Pont du Thil, Bréquigny
02 32 80 41 28

■ Traiteur : **LEDANT TRAITEUR**

La Boissière
02 35 32 09 36

■ Transport de voyageurs : **IRIS - GODON Joël**

Le Mauray
02 35 61 03 44

■ Travaux d'isolation: **THIOU Renald**

La Boissière
02 35 32 01 55

Nota : Au cours de l'année 2008, certaines entreprises ont été reprises, d'autres se sont créées. Lors de notre prochaine parution nous en ferons mention

Sources : Taxe Professionnelle 2007

État civil - Année 2008

AVIS DE NAISSANCE

31/12/2007 – PIERMARIA Mathéo
31/12/2007 – DAVRIL Alicia
10/02/2008 – LE GOARÉGUER Lilian
17/02/2008 – THIOU Capucine
23/02/2008 – LENDORMY Kylian
26/03/2008 – PÉRIMONY Corentin
16/05/2008 – DUPONT Blandine
22/05/2008 – CORNIER Louis
17/06/2008 – BRETON Hugo
28/06/2008 – ANCELLE Noah
28/06/2008 – POISSON Lisa
13/08/2008 – CAPON Manon
22/09/2008 – LELIÈVRE Maud
02/10/2008 – ROUSSEL Emma
21/11/2008 – BAUZIL Chloé
23/11/2008 – MOLMY Malaurie
29/11/2008 – AGENHEN Eline

MARIAGE

Néant

DÉCÈS

15/01/2008 – LASGI VICTORINE veuve DARTYGE
17/02/2008 – BACQUET Jean-Claude
20/02/2008 – DELAMARE Jean
16/03/2008 – MICHEL Jeanne veuve MAROT
26/04/2008 – SAUNIER Léon
11/11/2008 – FOLL Éliane
29/11/2008 – LESUR Jean-François

Quelques informations en bref ...

Recensement de la population 2009

Pour 2009, le recensement se déroulera entre le 15 janvier et le 14 février. Mme Georgina DIEUTRE, 1ère adjointe, a été désignée coordonnateur communal pour le recensement 2009. Elle sera en charge de l'organisation et de l'encadrement des agents recenseurs qui ont été recruté : Melle Sabrina SEVESTRE et M. Lucien BUKOWSKI.



Acquisition d'un DEFIBRILLATEUR

Sur proposition du Conseil Général et décision du Conseil Municipal, la Commune va se doter prochainement d'un défibrillateur dont la gestion de la maintenance et des consommables lui incombe. Cet appareil sera positionné en façade de la Mairie, M. CARRETIER, 2ème adjoint et M. BALZAC, agent communal, seront en charge de la surveillance du bon fonctionnement de celui-ci.

Le défibrillateur doit être disponible : il n'est donc pas « sous clé » car il peut à tout moment sauver une vie : LA VOTRE ou CELLE D'UN

PROCHE.

Sans douter du bon sens de chacun, une campagne de sensibilisation sera néanmoins menée pour rappeler la localisation de l'appareil, son caractère vital.

De la gym à Saint-Martin-Osmonville

A l'étude pour la saison prochaine, la mise en place de cours de gymnastique (dans la salle des fêtes de la commune) dispensés par un professeur diplômé.

Un projet à mettre en œuvre ? Votre avis nous intéresse !

Le budget de la commune

Fonctionnement	645 932 €
Investissement	853 929 €
Subventions allouées aux associations	2 441 €
Subventions allouées aux écoles	463 €

Le budget de la régie de transport

Exploitation	24 008 €
Investissement	18 474 €

Les horaires d'ouverture de la mairie

- Le lundi : de 17H00 à 19H00.
- Le vendredi : de 17H00 à 19H00.

Les taux des taxes locales

Les taux des taxes locales ont été maintenus à savoir :

- Taxe d'Habitation : 9.24%
- Taxe Foncière bâtie : 9.58%
- Taxe Foncière non bâtie : 21.78%
- Taxe Professionnelle : 8.69%

Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
RENAULT Richard HANZARD Pierre DUHAMEL Jean HARTOUT Marcel DIEUTRE Georgina CORREIA Valérie	BOUTEILLER Michel LECOEUR Dorothee DEBRAY Monique OWCZARCZAK Sandrine HAUTEFEUILLE Florent GENTY Jean-Marie

La nouvelle immatriculation des véhicules

Pourquoi ?

A partir de janvier 2009, la France met en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV).

- Parce que l'actuel système d'immatriculation, qui date de 1950, sera bientôt saturé.
- Parce que le système informatique qui le gère est vieillissant et ne peut plus évoluer techniquement.

Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement à votre véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction.

Ce nouveau système présentera des avantages pratiques et d'importantes simplifications et économies pour l'automobiliste.

Comment ?

Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement à votre véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruc-

tion. Ce nouveau système présentera des avantages pratiques et d'importantes simplifications et économies pour l'automobiliste.

Par exemple :

- Si vous déménagez dans un autre département en conservant votre voiture, vous ne serez plus obligé de faire modifier son numéro d'immatriculation ;
- Si vous achetez une voiture d'occasion déjà immatriculée dans le nouveau système, vous conserverez le même numéro, d'où que vienne ce véhicule.

Un système d'immatriculation lié à vie au véhicule est déjà en vigueur chez la plupart de nos voisins européens : Allemagne, Espagne, Italie, Grande-Bretagne ...

Quand ?

Les véhicules recevront un nouveau numéro d'immatriculation :

- A partir du 1er janvier 2009 pour les véhicules neufs ;
- A partir du 1er mars 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise.

Aucune date-butoir n'étant imposée, le basculement dans le nouveau système se fera au fur et à mesure de ces opérations.

Les cyclomoteurs seront repris dans le nouveau système à partir du 1er janvier 2009 ; ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1er janvier 2010 pour se faire immatriculer dans le SIV.

Afficher ses racines

Ainsi, par exemple, un Alsacien, un Antillais, un Auvergnat, un Breton, un Ch'ti, un Corse... ou habitant une autre région que celle de ses origines pourra afficher ses racines.

En cas de rachat d'un véhicule d'occasion, vous pourrez, si vous le souhaitez, conserver la référence locale apposée par l'ancien propriétaire ou faire apposer la référence locale de votre choix.



En bref ...

SAINT-MARTIN-OSMONVILLE sur INTERNET

Le projet de création du site Internet de notre commune avance.

Conscients des attentes de tous quant à ce projet, nous souhaitons proposer un site de qualité suscitant l'intérêt des lecteurs internautes, alliant convivialité et facilité d'approche.

Pour cela, il nous faut du temps. Le site sera totalement opérationnel pour le second semestre 2009. Nous vous en dirons un peu plus dans la prochaine édition des «Nouvelles de Saint-Martin».

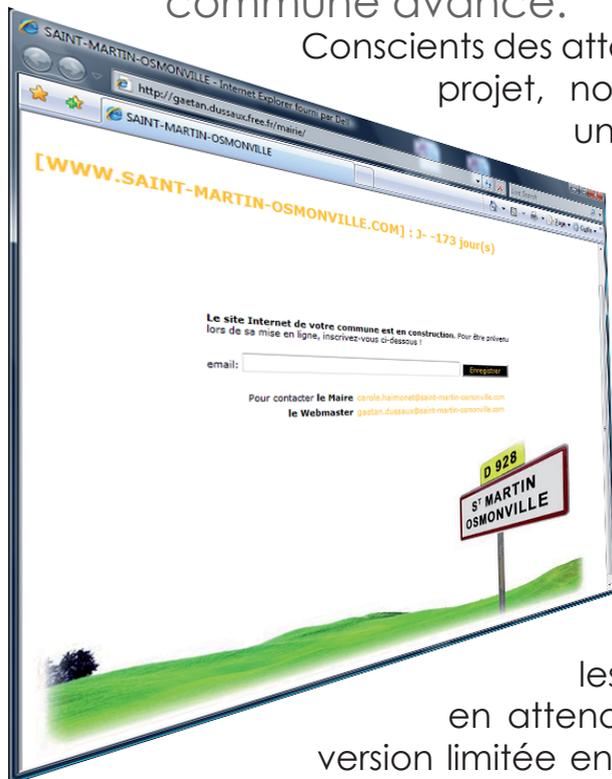
Mais en attendant, nous mettrons une version limitée en ligne à compter du 1er

Février 2009. Dans cette version, vous retrouverez

tous les procès verbaux des conseils municipaux et quelques informations pratiques.

Vous pouvez accéder à la version officielle du site de la mairie de Saint-Martin-Osmonville à l'adresse suivante :

www.saint-martin-osmonville.com



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2		■			■				■	
3										
4						■		■		■
5		■		■						
6			■					■		
7						■				
8						■				
9		■		■		■				
10					■			■		■
11				■						
12	■				■					
13										■
14	■						■		■	
15		■				■				
16							■			
17			■			■				
18		■					■		■	
19					■			■	■	
20				■			■			
21										
22		■			■					
23			■							

Horizontalement :

1 : Notre grande rue. 2 : En plus. L'ultime (la). 3 : Dans la vallée. 4 : Ca pique. 5 : Poisson de mer ou de rivière. 6 : Filet d'eau. 27. Riche de SMS. 7 : Première console. Au nord comme au sud. 8 : Pas malins. Céréale. 9 : Limités le cerf. 10 : Grande école sur la Tamise. Arrêt de travail. 11 : A lancer en cas d'urgence. Vaut le coup dans l'ordre. 12 : Refuge animal. Beaucoup. 13 : Aquiereras. 14 : Ventilais. 15 : Sympa qu'à l'opéra. On le voudrait toujours bleu. 16 : Pays. Change de peau. 17 : Célèbre étranger. Adverbe de lieu. Célèbre à Londres, jaune à New-York. 18 : Voies. 19 : fatiguer. Autre do. Personnel. 20 : Fin de messe. Matière d'alliance. Grand oncle. 21 : Pour epi rebel. Plus bon. 22 : Sécu. Gros costaud. 23 : Usinent.

Verticalement :

A Cultivable. Hameau du coin. B : Terminaison infinitif. Indien. Opéra (la). Petite élue. C : Bouche bée. La notre est pure. Vrais. D : Fourreau. Long temps. Ventilateur. Pas la tienne. E : Plaise. Soulier. Officier de police. F : Jeune. A eu sa ruée. Sous les ceintures. Assurance. G : Travail pour le petit écran. Bon de veau. H : Colère ancienne. Monnaie. Ravivas. On en a des beaux. I : Grâces. Pas nous. Sans elle pas de nous. J : Grand fleuve. Gonflées. Devant la matière. Totalement.

Calendrier des fêtes et animations

Janvier

- **Dimanche 11:** Assemblée générale des anciens combattants (matin),
- Galette des rois des anciens de la commune (AM)
- **Mercredi 14:** repas annuel du club de l'amitié
- **Samedi 17:** Voeux du Maire, résultats du concours des maisons illuminées
- **Dimanche 25:** Loto du club de l'amitié

Mars

- **Dimanche 8:** Loto du comité des fêtes

Avril

- **Dimanche 19:** Chasse à l'oeuf

Mai

- **Vendredi 8:** Anniversaire de l'armistice, banquet de l'amicale des anciens combattants
- **Date à préciser:** Tournoi de football de l'USSMO
- **Dimanche 24:** Foire à tout du comité des fêtes

Juin

- **Mercredi 3:** Sortie pêche du club de l'amitié
- **Samedi 20:** Repas champêtre du comité des fêtes
- **Dimanche 28 (à confirmer):** Barbecue de l'USSMO

Juillet

- **Lundi 13:** Jeux pour les enfants - retraite aux flambeaux - barbecue - feu d'artifice et bal
- **Mardi 14:** Dépôt de gerbe - 11H30, apéritif offert par le comité des fêtes

Prochaine parution: Juin 2009

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

Les nouvelles



Directeur de la publication
Carole Haimonet

Commission communication
Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray

Impression : Graphélio

Tirage à 400 exemplaires